

INFORMATIONS INTENDANCE

Cantine & Bourse

1. BOURSE

Les dossiers de bourse seront distribués aux familles n'ayant pas coché la case « étude automatique » sur le dossier d'inscription.

Il est **FORTEMENT** conseillé de faire votre demande en ligne sur le site d'Éduconnect : <https://educonnect.education.gouv.fr/>



2. CHÈQUE RÉUSSITE

Les familles des élèves de 6^{ème} sont invitées à s'inscrire sur le site du département.
Sans conditions de ressources.

3. CANTINE

Les emplois du temps deviennent définitifs à partir du lundi 15 septembre.

Nous acceptons un changement d'inscription à la cantine pour le 1^{er} trimestre jusqu'au **vendredi 19 septembre 2025**. Aucune modification ne pourra avoir lieu après cette date.

Pour les prochains trimestres, les dates butoirs de désinscription ou de changement de jours de cantine seront les suivantes :

- **9 janvier 2026** pour le 2^{ème} trimestre
- **10 avril 2026** pour le 3^{ème} trimestre

Pour toute question contacter le secrétariat d'intendance : malvarez2@ac-creteil.fr

Coupon réponse à rendre au secrétariat d'intendance avant le 19/09/25

CHOIX DE JOURS DE CANTINE – en cas de changement

Je soussigné(e) _____ responsable de l'élève
_____ (nom-prénom-classe) décide
que mon enfant déjeunera au collège les jours suivants (2, 3 ou 4 jours) :

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI

Date et signature :